

aux corps de cadets, aux renseignements militaires, aux services de l'aumônerie militaire, à la prévôté et autres services analogues par l'intermédiaire des quartiers généraux de région.

Voici la liste des cinq régions et sept secteurs militaires:

<u>Régions</u>	<u>Quartiers-généraux</u>	<u>Secteurs et quartiers généraux</u>
Région militaire de l'Est....	Halifax (N.-É.)....	1) Secteur du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.) 2) Secteur de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.)
Région militaire de Québec..	Montréal (P.Q.)....	3) Secteur de l'Est du Québec Québec (P.Q.)
Région militaire du Centre...	Oakville (Ont.)....	4) Secteur de l'Est de l'Ontario, Kingston (Ont.) 5) Secteur de l'Ouest de l'Ontario, London (Ont.)
Région militaire des Prairies.	Winnipeg (Man.)...	6) Secteur de la Saskatchewan, Regina (Sask.)
Région militaire de l'Ouest...	Edmonton (Alb.)..	7) Secteur de la Colombie-Britannique, (C.-B.)

L'Armée de terre se compose principalement de l'Armée canadienne (active)* et des réserves. Ces dernières sont constituées par l'Armée canadienne (Milice)* la Réserve, la Réserve supplémentaire, le Corps-école d'officiers canadiens (C.E.O.C.), les corps de cadets du Canada et la milice de réserve. Viennent s'ajouter à l'Armée, sans en faire partie intégrante, les Collèges militaires (voir pp. 1292-1295), les corps de cadets ainsi que les sociétés et clubs de tir officiellement autorisés.

A la fin juin 1954, les effectifs de l'Active s'établissaient à 5,369 officiers et 44,482 sous-officiers et soldats. L'Armée canadienne (Milice) comptait 7,514 officiers et 38,612 sous-officiers et soldats.

La dernière partie de l'année 1953, a vu la création de la 1^{re} division d'infanterie ainsi que sa mise en activité de service, à quelques unités près, inutiles dans les circonstances présentes. Les quartiers-généraux divisionnaires et les deux tiers de cette division sont postés et formés au Canada. Le troisième tiers, soit la 1^{re} brigade canadienne d'infanterie, s'est rendu en Allemagne en automne de 1953 pour y relever la 27^e brigade d'infanterie. Les unités canadiennes qui se trouvent dans le secteur de base et dans la zone de communication en Europe ressortissent au quartier général (unités canadiennes de base en Europe), qui se trouve à Stockum (Allemagne).

Il est intervenu un changement notable dans l'Infanterie royale canadienne au moment de la création d'un régiment de Gardes canadiennes, composé de quatre bataillons. Deux bataillons de gardes ont été constitués en donnant une nouvelle désignation à deux bataillons d'infanterie hétérogènes qui avaient d'abord été levés afin de servir en Europe. Les deux autres bataillons de Gardes ont remplacé les troisièmes bataillons du *Royal Canadian Regiment* et du *Princess Patricia's Light*

* Le ministre de la Défense nationale a annoncé le 21 juin 1954, à propos de la réorganisation des réserves, que l'Active et la Réserve porteront désormais les désignations respectives d'*Armée canadienne* (régulière) et *Armée canadienne* (milice).